



Monsieur le Maire,

Nous, animateurs de la ville de Valenton, vous écrivons aujourd’hui pour alerter sur la situation préoccupante qui impacte directement le bien-être et la sécurité des enfants que nous accueillons.

Il y a deux ans, vous nous aviez assuré de plusieurs engagements pour améliorer les conditions d'accueil et garantir à chaque enfant un cadre sécurisant et épanouissant. Malgré ces promesses, rien n'a été mis en œuvre et la situation s'est malheureusement aggravée.

La ville ne dispose toujours pas d'une structure ALSH dédiée aux élèves du primaire. Nous sommes donc contraints d'accueillir les enfants dans des écoles et des salles de classe qui ne sont absolument pas adaptées à nos missions. Les établissements utilisés — Paul-Éluard, Henri-Wallon — sont vétustes et ne permettent pas un accueil de loisirs de qualité.

Nous sommes également très préoccupés par les conditions d'accueil des enfants porteurs de handicap. Les moyens actuellement mis en œuvre pour garantir leur sécurité, leur inclusion et leur bien-être sont insuffisants. Ces manques impactent l'ensemble des enfants et dégradent la qualité de leurs journées de loisirs.

Les ressources nécessaires à la réalisation de nos projets diminuent chaque année, limitant directement les activités proposées. À cela s'ajoute l'état préoccupant des véhicules municipaux utilisés pour les sorties (piscine, activités extérieures, etc.), dont la vétusté les rend dangereux, et de plus en plus d'animateurs refusent de les conduire.

La situation des agents d'animation reste également critique. Beaucoup attendent depuis plusieurs années une titularisation promise. Aujourd'hui, 15 agents vivent dans l'incertitude de leur avenir, sans visibilité ni stabilité.

D'autres difficultés persistent : qualité de la restauration scolaire, problèmes de chauffage en hiver, manque de moyens adaptés lors des épisodes de canicule... Autant de points qui touchent directement au bien-être et à la sécurité des enfants.

Face à cette situation, nous n'avons d'autre choix que de déposer un préavis de grève à partir du 5 janvier 2026. Cette décision est nécessaire pour que nos revendications soient entendues et pour que les enfants puissent bénéficier d'un accueil digne et sécurisé.

Nous vous demandons de prendre des mesures concrètes et immédiates pour répondre à nos demandes. Nous restons ouverts au dialogue, mais nous exigeons que les engagements faits il y a deux ans soient enfin respectés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération.

Les animateurs de la ville de Valenton